HARCÈLEMENT
LES PIÉTONNES CONTRE-ATTAQUENT

MILITANTES OU SIMPLES CITOYENNES, ELLES N'ONT PAS ATTENDU QUE LA LOI CHANGE POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE. RENCONTRE AVEC CES ACTIVISTES DU QUOTIDIEN QUI SE BATTENT CONTRE UN FLÉAU TOUCHANT TOUTES LES FEMMES.

PAR **HÉLÈNE GUINHUT** ET **MARINE REVOL** PHOTOGRAPHE **HUGUES LAWSON-BODY**

Elsa Miské, Safiétou Ndoye, Margaïd Quioc, Marie Vu, Adélaïde, Anaïs Bourdet, Camille Cerf et Marie Laguerre, à Paris, le 12 janvier dernier, devant la station de métro Europe-Simone-Veil.

« Eh, toi, j'te baise ! » Ces mots balancés au visage, ça vous dit quelque chose, non ? Un inconnu qui fait des bruits de bouche insistants sur votre passage, lance des commentaires déplacés sur votre physique, vous fixe d'un regard lubrique avant de vous suivre… Selon une étude du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes réalisée en 2015, 100 % des femmes interrogées avaient été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle dans les transports en commun en Île-de-France. Fatiguées et en colère, certaines ont décidé de dire stop. Militantes, membres d'une association ou simples citoyennes, elles ont pris la parole, d'abord sur les réseaux sociaux puis dans les médias traditionnels, pour dénoncer leurs agresseurs – parfois vidéo à l'appui – et partager leur histoire.

Si le ras-le-bol semble s'être intensifié au cours de ces derniers mois, le phénomène n'est pas nouveau. « En 2014, quand j'ai fondé l'association Stop harcèlement de rue, on n'utilisait pas forcément ce terme mais on parlait de "tentative de séduction en milieu urbain" », rappelle Héloïse Duché. À la même époque, dans les pays anglo-saxons, le collectif Hollaback ! décide d'utiliser la vidéo pour démasquer les harceleurs. Très vite sur Twitter, on voit apparaître le hashtag #SafeDansLaRue, où les femmes échangent leurs « astuces » pour se protéger. Cinq ans après, les violences sont toujours quotidiennes, mais la donne a changé. La condamnation à deux ans de prison (dont un avec sursis), en février, d'un « frotteur du métro » accusé d'agression sexuelle sur une femme et trois mineures le montre : les victimes n'hésitent plus à porter plainte. « Celles qui ont une vingtaine d'années ont moins peur de témoigner, explique Héloïse Duché. Elles ont le courage de faire de leur expérience privée un combat politique. » Au-delà des réseaux sociaux, d'autres initiatives ont vu le jour pour combattre ce fléau urbain, à l'instar des stages d'autodéfense, comme celui proposé par Self Collective, des T-shirts engagés de la marque Meuf Paris ou de la carte interactive signalant les agressions créée par le Groupe F à Montpellier…

Face aux « relous », lutter contre le harcèlement de rue ne s'improvise pas. En mars 2018, la RATP avait opté pour une campagne de prévention représentant les agresseurs sous la forme d'animaux (requin, loup, grizzli…). Trois mois plus tard, la ville de Lille placardait des affiches mettant en scène le « respectueux » Lucas, qui préférait lancer à une fille « T'es belle » plutôt que « T'es bonne ». Dans les deux cas, ces campagnes ont suscité la colère des féministes – la première a été jugée caricaturale, la seconde trop légère – plus que la crainte des prédateurs. La lutte contre les violences faites aux femmes ayant été érigée en « grande cause du quinquennat », l'État s'est mobilisé. Le 3 août dernier, la loi Schiappa a été promulguée. Pour la première fois, le harcèlement de rue est sanctionné grâce à la création d'une nouvelle infraction : l'outrage sexiste. Désormais, les auteurs risquent une amende allant de 90 à 750 euros, et jusqu'à 3 000 euros en cas de récidive. Un message fort envoyé aux agresseurs, mais dont la mise en application paraît délicate. La loi définit l'outrage sexiste comme le fait d'« imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste […], qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante ». Il ne s'agit ni d'une agression sexuelle (comme une main aux fesses), ni d'une injure publique à caractère sexiste (comme se faire traiter de « salope »). Pour Sandrine Masson, capitaine de police, « simuler une relation sexuelle, faire un bruitage obscène, tenir des propos dégradants ou humiliants sur l'apparence peuvent être considérés comme des outrages sexistes ».

Une fois le délit caractérisé, reste une difficulté : appréhender l'agresseur. Depuis le 27 novembre, une plateforme (accessible via le site service-public.fr) permet aux victimes de signaler toute violence sexiste ou sexuelle, sans forcément porter plainte. Sandrine Masson, qui est à la tête de ce dispositif, explique : « Il faut recueillir le maximum d'infos. Une description physique, une plaque d'immatriculation, l'heure et le lieu précis du délit… » La police espère que ce portail permettra d'identifier des zones géographiques à risque, encourageant ainsi une vigilance accrue sur place. Depuis 2015, un groupe de policiers s'est aussi spécialisé dans la lutte contre les infractions à caractère sexuel commises sur le réseau RATP. Des transports en commun où, comme le montrent les témoignages que nous avons recueillis (lire pages suivantes), les femmes n'hésitent plus à filmer leurs harceleurs avec leur téléphone. Qu'en pensent les forces de l'ordre ? « Il ne faut jamais se mettre en danger et toujours prendre en compte le fait que l'individu en question peut être violent », avertit une source policière. Sandrine Masson est plus nuancée : « Si vous vous sentez en sécurité, vous pouvez répondre à votre agresseur et/ou le filmer, cela permettra d'aider à l'identifier. » Toutes celles que nous avons rencontrées le disent : capter des images, c'est reprendre le pouvoir. Et clamer que les femmes ne sont pas que des victimes. Si quelqu'un avait encore un doute. ○ ○ ○

MARIE LAGUERRE, 22 ans, ingénieure et étudiante en architecture

« CE N'EST JAMAIS LA FAUTE DE LA VICTIME »

« C'était en juillet dernier, en plein après-midi, à Paris. Alors que je passais devant une terrasse de café, un homme a commencé à me harceler. Pour m'en débarrasser, je lui ai dit : "Ta gueule", il m'a balancé un cendrier, puis m'a frappée. La scène a été filmée par les caméras de vidéosurveillance du café. J'ai récupéré la vidéo et l'ai remise à la police. Le lendemain, pour exprimer ma rage, je l'ai partagée sur les réseaux sociaux. Elle a été vue plus de 9 millions de fois. J'ai décidé alors de saisir cette opportunité pour dénoncer le harcèlement de rue. Au-delà du buzz, il était important que de tels actes ne retombent pas dans l'oubli. J'ai créé la plateforme #NousToutesHarcèlement pour que chacune puisse témoigner. Mon agresseur a été condamné à un an de prison, dont six mois ferme, mais il ne s'agit pas pour moi de donner des injonctions. Celles qui ne réagissent pas ne doivent pas culpabiliser, ce n'est jamais la faute de la victime. Il faut se protéger avant tout. Mon seul conseil, c'est qu'il ne faut pas douter une seule seconde de notre capacité à faire face. Prendre la parole ensemble nous donne encore plus de force. »

ADÉLAÏDE, 35 ans

« FILMER, C'ÉTAIT UNE FAÇON DE ME PROTÉGER »

« J'étais gare de Lyon, à Paris, un lundi soir. Dans un couloir du métro, je sens qu'on me met la main aux fesses. Je m'arrête, et là, le mec me fait un clin d'œil et un sourire en coin. Le filmer avec mon téléphone, c'était une façon de prendre de la distance, de me protéger. Le fait que, pour une fois, on voyait le visage du prédateur m'a poussée à mettre la vidéo en ligne. Je suis féministe, mais ce n'était pas un acte militant, plus une façon de dire : ''Nous ne sommes pas folles." Je pensais que porter plainte ne servirait à rien, avant de recevoir un message de la Sûreté régionale des transports qui me demandait de me mettre en relation avec ses agents. Quand j'ai visionné les images de la RATP avec les policiers, j'étais hyper stressée. Sur la vidéo, on voit mon agresseur caler ses pas sur les miens, me suivre, puis me mettre la main aux fesses. Il a été interpellé trois jours après. Il n'a été condamné qu'à trois mois de prison avec sursis et a fait appel. »

SAFIÉTOU NDOYE, 20 ans, étudiante en langues étrangères

« TROP D'HOMMES ET DE FEMMES ONT INTÉRIORISÉ LA MISOGYNIE »

« Le 12 décembre, vers 18 heures, j'étais dans le métro. Un homme s'est assis en face de moi et a commencé à se masturber. Depuis que je prends les transports en commun, c'est la quatrième fois que ce genre de situation se produit sans que personne réagisse. Cette fois, j'ai décidé de filmer la scène avant de quitter la rame. L'homme m'a suivie, m'a proposé d'aller boire un verre en m'attrapant le bras. J'ai marché le plus vite possible jusqu'à ma correspondance. Quand je me suis retournée, il était toujours là, à se lécher les lèvres. En sortant du métro, j'ai posté la vidéo sur Snapchat. La réaction des gens – "C'est parce que tu as des gros seins" – m'a confortée dans l'idée qu'il fallait la poster sur Twitter, trop d'hommes et de femmes ont intériorisé la misogynie. Il y a eu plus de 35 000 retweets et j'ai reçu des milliers de commentaires. Aujourd'hui, mon compte Twitter est plein de témoignages de femmes qui ont été agressées. Quelques-unes m'ont dit avoir déjà croisé mon harceleur. D'autres messages sont plus problématiques : "Tu veux faire le buzz", "Ce n'est pas grave s'il se touche, tant qu'il ne te touche pas." Pire, la seule chose que se demandent certains de mes amis quand on parle de harcèlement, c'est comment la fille était habillée. J'ai porté plainte pour exhibition sexuelle et le parquet de Paris a ouvert une enquête. Mon agresseur, connu depuis 2008 par les services de police, sera jugé en juin. En attendant, il est toujours en liberté. »

MARIE VU, 24 ans, étudiante en médecine

« POURQUOI NE PAS UTILISER TWITTER POUR EMPÊCHER DE FUTURES AGRESSIONS ? »

« Le 20 novembre, en rentrant à pied le soir chez moi, j'ai croisé un homme qui m'a interpellée : "Mes parents m'ont chassé de chez moi car je suis gay. T'es homophobe ? T'es raciste ? T'as de l'argent ? Est-ce que tu pourrais me payer une nuit d'hôtel ?" Assez vite, la situation a dégénéré : « Et toi, qu'est-ce que tu fais ici toute seule ? Tu rentres ? T'as un copain ? Non ? Dis, tu voudrais pas m'aider à me vider ? " Je me suis débattue pour qu'il me lâche et j'ai couru, la peur au ventre, en entendant ses insultes dans mon dos. J'ai alors tweeté pour donner son signalement et avertir de potentielles victimes. J'ai connu des gens qui ont obtenu des jobs grâce à Twitter, alors pourquoi ne pas l'utiliser pour empêcher de futures agressions ? Je ne m'attendais pas à autant de réactions : quelques milliers de retweets et plus d'une cinquantaine de témoignages, notamment de femmes qui avaient été elles aussi aux prises avec mon agresseur. Ensemble, on s'est encouragées à porter plainte, on est allées jusqu'à s'accompagner au commissariat pour ne pas être seules. Bien sûr, j'ai reçu des insultes, mais, aujourd'hui, grâce à ce tweet et à l'ouverture d'une enquête, cet homme a été arrêté. » ○ ○ ○

HUGUES LAWSON-BODY

CAMILLE CERF, 24 ans, Miss France 2015

« MÊME UNE DRAGUE LOURDE, C'EST GRAVE »

« Un après-midi d'août dernier, il faisait beau, je me suis installée à la terrasse d'un café. J'ai commencé à me filmer pour partager ma story du jour sur Instagram, quand je me suis fait accoster par un homme : "Je peux avoir ton 06 ?" Après avoir répondu non à plusieurs reprises et devant son insistance, j'ai décidé de partager la vidéo de cette "drague lourde". J'ai eu peur, bien sûr. Peur qu'il réagisse mal et qu'on m'accuse de vouloir faire le buzz ou de me victimiser. Comme si mon témoignage, en tant qu'ancienne Miss France, n'était pas légitime. Même une drague lourde, c'est grave. Le débat doit être lancé sur ce que les femmes vivent au quotidien. Après la publication de la vidéo, les réactions positives m'ont confortée dans l'idée que c'était la bonne chose à faire. Mais ce sont les messages négatifs – "Si tu ne veux pas te faire draguer, ne sors pas de chez toi", "C'est juste de la drague"... – qui m'ont fait prendre conscience que le chantier ouvert avec #MeToo est loin d'être achevé. Je comprends maintenant pourquoi les victimes de violences ont du mal à parler : avec une vidéo, j'ai été moquée. Je voudrais que les jeunes femmes s'acceptent, qu'elles n'aient pas peur de prendre la parole. On ne fera jamais l'unanimité, mais il ne faut pas avoir peur de s'exprimer. »

ANAÏS BOURDET, ELSA MISKĒ ET MARGAÏD QUIOC

34, 30 et 30 ans, créatrices du podcast « YESSS »

« NOUS NE SOMMES PAS QUE DES VICTIMES, NOUS SOMMES DES WARRIORS ! »

« En 2012, j'ai créé le tumblr "Paye Ta Shnek", qui rassemble des vécus de femmes victimes de harcèlement dans l'espace public, explique Anaïs. J'ai recueilli plus de 15 000 témoignages. Quand j'ai rencontré Margaïd, qui est journaliste, et Elsa, qui est consultante en stratégie digitale, j'ai voulu aller plus loin. On avait envie d'un projet positif qui envoie de bonnes ondes. On est toutes les trois militantes, mais on arrivait un peu à un stade d'épuisement dans nos engagements. On s'est dit : ça fait des années qu'on dénonce les violences, pourquoi ne pas regarder du côté des victoires ? Nous ne sommes pas que des victimes, nous sommes des warriors ! Ces moments de gloire, racontés par les femmes elles-mêmes, nous donnent à toutes de la force. Il ne s'agit pas de prodiguer des conseils, juste de mettre en avant des stratégies et des techniques qui ont fonctionné. Par la multiplicité des témoignages, on espère armer tout le monde et calmer un peu les peurs. Entre femmes, on doit créer un esprit de sororité, être attentives aux autres. "YESSS", c'est le mot qu'on emploierait pour féliciter une copine qui a réussi à rembarrer son harceleur. » ■

ET AILLEURS ?

EN BELGIQUE

Le collectif de street artistes Laisse les filles tranquilles affiche son slogan dans les rues de Bruxelles. Un message à l'adresse de ceux qui tenteraient un énième « T'es bonne ».

AU MAROC

Le 10 novembre dernier, le collectif Je ne me tairai pas a invité les femmes à partir à la conquête de l'espace public, armées d'un sifflet, à dégainer en cas de danger. Et la chaîne de télé 2M a choisi le 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) pour lancer l'opération #Pssst : une série de vidéos où trente femmes (et hommes) partagent leur expérience de harcèlement.

EN SUISSE

La ville de Lausanne a imaginé un « Musée du harcèlement de rue » en vidéo. À travers sculptures pop et expériences audio immersives, le « guide » (un humoriste) propose aux visiteurs une analyse des « comportements primitifs » des hommes au XXIe siècle. Bien vu.

PHOTOS HUGUES LAWSON-BODY. MAQUILLAGE ET COIFFURE DELPHINE GOICHON. REMERCIEMENTS À L'HÔTEL WILSON-OPÉRA, HOTELWO.COM